



## ASSOCIATION STOP NUISANCES CUERS

### NOS REMARQUES SUR LA CONCERTATION

*Remis au Collège des acteurs du 14 Décembre 2011*

.Nous regrettons que la "concertation" obligatoire depuis la loi Barnier ait été écourtée dans le Var.

#### **Concernant les consignes gouvernementales : lettre de M Borloo du 29 juin 2009**

*« il empruntera les lignes ou emprises existantes. A défaut les solutions d'enfouissement seront massivement privilégiées pour protéger les riverains, la biodiversité, les espaces remarquables ainsi que les exploitations agricoles et viticoles »*

dont il a été question tout au long de la période de concertation, nous regrettons qu'à aucun moment une explication n'ait été faite concernant les termes exacts de cette lettre de mission :

- Lignes existantes
- Emprises existantes
- Solutions d'enfouissement

la confusion la plus totale a été habilement entretenue , d'où interprétation très hétérogène concernant les termes employés et à employer.

#### **Concernant les Groupes de Travail Géographiques :**

- Tout comme le GIR Maralpin nous avons constaté l'application des représentants du maître d'ouvrage non pas à susciter la réflexion des participants aux groupes de travail, mais à leur extorquer des opinions, qu'ils se sont efforcés, par leurs interprétations dans les résumés des réunions , d'exprimer en choix de scénarios, démarche vaine car l'ensemble des scénarios proposés a été rejeté par la majorité des membres du sillon permien dès la première réunion
- A noter qu'un certain nombre de pro lgv totalement étrangers au territoire géographique concerné ont été retenus dans les groupes de travail.
- Aucune alternative bien que demandé plusieurs fois, n'a été proposée lors de cette phase de concertation comme obligation en est faite pour les projets d'infrastructures.
- Les documents distribués étaient établis à partir de cartes pas actualisées et parcellaires d'où une vision tronquée du projet.
- Des « promesses » d'études, de passage en souterrain..., faites de part et d'autre des secteurs, sans cohérence entre elles et sans résultat de faisabilité reçu.
- Les synthèses des réunions, parfois tardives ne reflètent pas exactement ce qui est ressorti des réunions, et comme c'est le document qui remonte aux COTER et COPIL !
- 4<sup>ème</sup> réunion supprimée pour le Sillon Permien – mais non acceptation par certains membre de se laisser museler, d'où réunion maintenue sans RFF avec conclusion portée au 4<sup>ème</sup> COTER (ci-jointe)



## ASSOCIATION STOP NUISANCES CUERS

### Concernant les COTER :

- Sommes toujours dans l'attente de la réponse à la question posée lors du Coter du 17 octobre 2011 et de l'information à transmettre au public, concernant les modalités d'attribution des sillons dans le contexte de libéralisation du ferroviaire.
- Difficulté d'écoute : certains, toujours campés sur leurs positions initiales de grande vitesse et du bien-fondé du projet sont restés sourds à l'évolution des autres propositions.  
Conclusion du Préfet du Var lors du 4<sup>ème</sup> COTER : le préfet se veut rassuré, car s'il a douté un temps, aujourd'hui « *la grande vitesse n'est pas rejetée* »
- Il est fortement regrettable que le verbatim des COTER n'ait pas été mis à la disposition des acteurs.

### Concernant les réunions publiques :

- Annulées dans le Var par RFF – par contre celles initiées par les Mairies et les Associations à CUERS, Solliès Pont et Sanary ont rencontré un grand intérêt de la part du public : plusieurs centaines de participants, voire plus de 1000 participants.

### Concernant l'avis des maires et organismes sur le projet de la LGV PACA :

Ci-joint, différentes motions, déclarations, communiqués de presse, articles de presse allant de la demande de l'abandon complet du projet, au refus de passer sur la commune concernée par un scénario. (liste non exhaustive.)

Motions : mairies de Cuers, Pierrefeu, Puget Ville, Sanary, Solliès Pont, Ollioules, la Valette Roquebrune sur Argens, Signes- Vins de Bandol, Collectif Agricole, Conseil Economique du Var, Chambre d'Agriculture du Var, Conseil Général - groupes géographiques Sillon Permien, Est Var...

Communiqués de presse : mairie de La Cadière d'Azur, de la Crau, les élus de l'ouest varois : les députés Josette Pons, Jean Sébastien Vialatte, la conseillère Régionale Sandra Torres, les conseillers généraux Gilles Vincent et Joseph Mulé, les Maires de Riboux, Saint Cyr, Ollioules, Sanary, La Cadière, Evenos, Bandol, Le Beausset, le Castellet, Signes – la fédération des chasseurs – les élus de l'est des Bouches du Rhone : maires de Gémenos, Cuges, Roquefort la Bedoule, La Penne sur Huveaune, Aubagne, le député Bernard Defleselles et la présidente de l'Agglo Magali Giovannangeli, parti EELV et le parti occitan....

### Deux grands absents de la concertation :

- Le coût : non maîtrisé et non actualisé
- Le financement : avec toutes les incidences sur les collectivités locales et les contribuables de la région. L'extrême lenteur de la mission de financement, est en décalage avec l'accélération imposée pour la concertation.

Jamais la réalité des contraintes n'est mise en regard des objectifs.

**Pour info** : - nous avons remis, par l'intermédiaire de la délégation reçu le 30 novembre, un courrier à Monsieur Mariani, cosigné par 54 regroupements (ci-joint).

- Lors de la manifestation du 10 décembre 2011 à Toulon, une motion : abandon total et définitif du projet a commencé à être signée par élus et représentants d'organisation (copie jointe).
- Une pétition similaire a déjà recueilli des milliers de signatures



**ASSOCIATION  
STOP NUISANCES CUERS**